

France-Mandelieu: Road paint

OJ S 246/2018 21/12/2018

Contract notice

Works

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Escota — Société des autoroutes Estérel, Côte d'Azur, Provence, Alpes

National registration number: 562 041 525 00071

Postal address: 432 avenue de Cannes — BP 41

Town: Mandelieu Cedex

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes

Postal code: 06211

Country: France

Contact person: Service marchés contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telephone: +33 493485000

Internet address(es):

Main address: www.vinci-autoroutes.com

Address of the buyer profile: <https://consultations.escota.com>

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://consultations.escota.com>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://consultations.escota.com>

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Société de droit privé

I.5. Main activity

Other activity: Concessionnaire autoroutier

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

Travaux de signalisation horizontale sur l'ensemble du réseau Escota

Reference number: DMP.LP-18.007-2

II.1.2. Main CPV code

44811000 Road paint

II.1.3. Type of contract

Works

II.1.4. Short description

Accord-cadre à bons de commande sur 4 ans concernant l'entretien du marquage au sol sur autoroutes en service (autoroutes A8, A50, A51, A52, A57, A500, A501 et A520).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: yes
Tenders may be submitted for all lots

II.2. Description

II.2.1. Title

Travaux de signalisation horizontale sur le district Côte d'Azur — Autoroutes A8 (PR 224.009 /PR 157.200) et A500 (PR 0.000/PR 2.963)
Lot No: 1

II.2.2. Additional CPV code(s)

44811000 Road paint, 34922110 Glass beads for road marking, 34922000 Road-marking equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL03 Alpes-Maritimes
Main site or place of performance: Département des Alpes-Maritimes (06)

II.2.4. Description of the procurement

Accord cadre à bons de commande concernant l'entretien du marquage au sol sur autoroutes en service (A8 et A500) soit environ 235 km de chaussées sur quatre (4) ans

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 550 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48
This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Le montant de la valeur estimée mentionnée à l'article II.2.6 correspond au montant estimé issu du DE de référence, pour une durée maximale de 48 mois. Le titulaire se verra appliquer une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant de chaque bon de commande augmenté des avenants éventuels.

II.2. Description

II.2.1. Title

Travaux de signalisation horizontale sur le district Var Estérel - Autoroutes A8 (PR 57.700/PR 157.200) et A57 (PR 6.800/PR 52.300)

Lot No: 2

II.2.2. Additional CPV code(s)

44811000 Road paint, 34922110 Glass beads for road marking, 34922000 Road-marking equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL05 Var

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Départements du Var (83) et des Bouches-du-Rhône (13)

II.2.4. Description of the procurement

Accord cadre à bons de commande concernant l'entretien du marquage au sol sur autoroutes en service (A8 et A57) soit environ 280 km de chaussées sur quatre (4) ans

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 600 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Le montant de la valeur estimée mentionnée à l'article II.3.6 correspond au montant estimé issu du DE de référence pour une durée maximale de 48 mois. Le titulaire se verra appliquer une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant de chaque bon de commande augmenté des avenants éventuels.

II.2. Description

II.2.1. Title

Travaux de signalisation horizontale-District Provence - Autoroutes A8 (PR18.068/PR57.700), A50 (PR15.363/PR72.819),A52 (PR0.700/PR25.600),A501 (PR2.618/PR5.300),A520 PR 0.000/2.900,A57 (PR0.000/6.800)

Lot No: 3

II.2.2. Additional CPV code(s)

44811000 Road paint, 34922110 Glass beads for road marking, 34922000 Road-marking equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL05 Var

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Main site or place of performance: Départements du Var (83) et des Bouches-du-Rhône (13)

II.2.4. Description of the procurement

Accord cadre à bons de commande concernant l'entretien du marquage au sol sur autoroutes en service (A8 – A50 – A52 – A501 – A520 - A57) soit environ 240 km de chaussées sur 4 ans

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 600 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Le montant de la valeur estimée mentionnée à l'article II.4.6 correspond au montant estimé issu du DE de référence pour une durée maximale de 48 mois. Le titulaire se verra appliquer une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant de chaque bon de commande augmenté des avenants éventuels.

II.2. Description**II.2.1. Title**

Travaux de signalisation horizontale sur le district Val de Durance – Autoroute A51 (PR 23.310 /153.256)

Lot No: 4

II.2.2. Additional CPV code(s)

44811000 Road paint, 34922110 Glass beads for road marking, 34922000 Road-marking equipment

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

NUTS code: FRL06 Vaucluse

NUTS code: FRL01 Alpes-de-Haute-Provence

NUTS code: FRL02 Hautes-Alpes

Main site or place of performance: Départements des Bouches-du-Rhône (13), Vaucluse (84), Alpes-de-Haute-Provence (04) et Hautes-Alpes (05)

II.2.4. Description of the procurement

Accord cadre à bons de commande concernant l'entretien du marquage au sol sur autoroute en service (A51) sur environ 260 km de chaussées sur quatre (4) ans

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 550 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 48

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Le montant de la valeur estimée mentionnée à l'article II.5.6 correspond au montant estimé du DE de référence, pour une durée maximale de 48 mois] Le titulaire se verra appliquer une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant de chaque bon de commande augmenté des avenants éventuels.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement:

Pièce A1: Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le candidat pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles 45 et 48 de l'ordonnance no 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. (En cas de candidature en groupement d'entreprises, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants).

Pièce A2: Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat ainsi que le ou les lots pour lequel il se porte candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms,

dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Le sous-dossier A (pièces A1 et A2) peut être remplacé par l'imprimé DC1.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Pièce B1: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 (trois) derniers exercices disponibles, ou équivalent

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, le Maître d'Ouvrage, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement.

III.1.3. Technical and professional ability

Minimum level(s) of standards possibly required:

Pièce C1: certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établis par des organismes indépendants ou preuve par tout moyen de la capacité technique:

FNTP 3711 – Mise en œuvre par moyens mécaniques sur autoroutes, sur pistes d'aérodromes, voies express ou voies rapides (TMJA > 750 Poids lourds/jour) ou équivalent.

En l'absence de qualification(s), la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références de moins de cinq ans portant sur des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir l'identification professionnelle FNTP 3711.

Les candidats étrangers devront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français et d'une note justifiant de l'équivalence avec les qualifications françaises demandées.

Pièce C2: Une liste de travaux exécutés de même nature, sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation au cours des cinq dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, assortie d'attestation de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'entreprises, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination.

Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, le mandataire du groupement devra assurer la coordination technique des prestations des membres du groupement et devra justifier de sa capacité à assurer cette coordination technique. Le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement, s'il apparaît, après analyse des références et des capacités techniques du mandataire que celui-ci ne présente pas les références et capacités techniques suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement.

NOTA: Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques (cotraitants et/ou sous-traitants) quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs économiques et lui. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent.

Les renseignements demandés au III.1.2 du présent avis peuvent être remplacés par l'imprimé DC2 dûment rempli.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: no

IV.2. Administrative information

IV.2.1. Previous publication concerning this procedure

Notice number in the OJ S: [2018/S 027-058051](#)

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 04/02/2019 Local time: 16:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 8 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 05/02/2019 Local time: 10:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

Le présent appel d'offres fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats téléchargent gratuitement le dossier de consultation par voie électronique via la plateforme de dématérialisation: <https://consultations.escota.com>.

Les candidats doivent s'identifier en indiquant une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Le candidat conserve, à sa charge, la vérification régulière des messages reçus sur son adresse e-mail. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou si elle n'a pas consulté ses messages.

Le dépôt des plis est possible exclusivement au travers de cette plateforme et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées à l'article IV.2.2.

Tous les renseignements relatifs au dépôt du pli (comprenant le dossier de candidature et le dossier d'offre) sont précisés dans le règlement de consultation.

Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Il convient de le conserver précieusement pendant toute la durée de la procédure.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme de dématérialisation.

La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt.

Tout transfert commencé dans les délais mais inachevé avant l'heure et la date limite sera rejeté par la plateforme. L'offre sera considérée comme une offre hors délai.

En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, il est joignable soit:

— par téléphone, au 0825001326 de 9h à 18h, sans interruption du lundi au vendredi

— à l'adresse suivante: support-okmarche@omnikles.com.

Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure est posée par le biais de la plateforme. aucune réponse n'est apportée en dehors de celle-ci.

Forme juridique que devra revêtir l'attributaire du marché:

Le marché sera attribué à un opérateur économique unique ou à un groupement d'opérateurs économiques solidaires (avec désignation d'un mandataire commun) ou conjointes (avec désignation d'un mandataire commun solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles à l'égard du Maître d'Ouvrage pour l'exécution du marché). En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature.

Chaque groupement d'opérateurs économiques devra présenter un dossier unique regroupé en un seul envoi.

Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut être mandataire de plus d'un groupement par lot et ne peut signer plus d'une offre par lot

Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements pour un même lot.

En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre par lot.

Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leurs offres. En cas d'attribution de plusieurs lots au même titulaire, le maître d'ouvrage se réserve la possibilité de les regrouper en un marché unique.

Les imprimés DC1 et DC2 sont téléchargeable sur le site: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

La retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande, une caution personnelle et solidaire ou toute autre garantie jugée suffisante par ESCOTA.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal de grande instance de Marseille

Postal address: 6 rue Joseph Autran

Town: Marseille
Postal code: 13006
Country: France
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal de grande instance de Marseille:

Un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel.

Un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance no 2009-515 du 7 mai 2009.

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal de grande instance de Marseille
Postal address: 6 rue Joseph Autran
Town: Marseille
Postal code: 13006
Country: France
Telephone: +33 491155050
Fax: +33 491544290

VI.5. Date of dispatch of this notice

19/12/2018